

SICAV PLUS

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2013

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2013

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 30 mars 2012 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «SICAV PLUS» pour la période allant du premier Avril au 30 Juin 2013, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 5.076.366 , un actif net D : 5.062.905 et un bénéfice de la période de D : 56.397.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « SICAV PLUS » comprenant le bilan au 30 Juin 2013, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1- La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3- A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « SICAV PLUS », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Juin 2013, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, le 26 Juillet 2013

Le commissaire aux comptes :

DELTA CONSULT

Walid BEN SALAH

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2013
(Montants exprimés en dinar tunisien)

ACTIF	Note	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Portefeuille-titres	4	3 952 196	2 487 871	3 606 865
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		53	70	55
Obligations et valeurs assimilées		3 883 775	2 397 953	3 528 717
Tires des Organismes de Placement Collectif		68 368	89 848	78 093
Placements monétaires et disponibilités		1 035 632	879 452	1 225 289
Placements monétaires	6	1 028 327	878 620	1 218 055
Disponibilités		7 305	832	7 234
Créances d'exploitation	12	88 538	65 500	31 393
TOTAL ACTIF		5 076 366	3 432 823	4 863 547
 PASSIF				
Opérateurs créditeurs	8	11 047	6 926	8 373
Autres créditeurs divers	9	2 414	1 523	2 298
TOTAL PASSIF		13 461	8 449	10 671
 ACTIF NET				
Capital	13	4 983 524	3 371 440	4 702 843
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice		79 381	52 934	150 033
ACTIF NET		5 062 905	3 424 374	4 852 876
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		5 076 366	3 432 823	4 863 547

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinar tunisien)

	Note	Période du 01/04 au 30/06/2013	Période du 01/01 au 30/06/2013	Période du 01/04 au 30/06/2012	Période du 01/01 au 30/06/2012	Année 2012
Revenus du portefeuille-titres	5	48 945	95 718	30 525	66 324	135 300
Revenus des actions et valeurs assimilées		2	2	2	2	2
Revenus des obligations et valeurs assimilées		48 108	94 086	29 607	64 527	131 738
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		835	1 630	916	1 795	3 560
Revenus des placements monétaires	7	7 214	15 150	4 318	9 121	21 991
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		56 159	110 868	34 843	75 445	157 291
Charges de gestion des placements	10	(12 997)	(25 524)	(8 148)	(17 746)	(36 909)
REVENU NET DES PLACEMENTS		43 162	85 344	26 695	57 699	120 382
Autres produits		-	-	-	122	125
Autres charges	11	(2 502)	(4 104)	(1 062)	(2 291)	(4 898)
RESULTAT D'EXPLOITATION		40 660	81 240	25 633	55 530	115 609
Régularisation du résultat d'exploitation		(3 037)	(1 859)	120	(2 596)	34 424
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		37 623	79 381	25 753	52 934	150 033
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		3 037	1 859	(120)	2 596	(34 424)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		3 025	(1 555)	65	(1 729)	(3 470)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		12 712	12 712	1 222	1 097	1
RESULTAT DE LA PERIODE		56 397	92 397	26 920	54 898	112 140

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinar tunisien)

	<i>Période du 01/04 au 30/06/2013</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2013</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2012</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2012</i>	<i>Année 2012</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	<u>56 397</u>	<u>92 397</u>	<u>26 920</u>	<u>54 898</u>	<u>112 140</u>
Résultat d'exploitation	40 660	81 240	25 633	55 530	115 609
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	3 025	(1 555)	65	(1 729)	(3 470)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	12 712	12 712	1 222	1 097	1
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>(236 874)</u>	<u>117 632</u>	<u>(121 996)</u>	<u>(283 335)</u>	<u>1 087 925</u>
Souscriptions					
- Capital	1 706 711	2 720 880	1 061 026	2 012 937	5 641 782
- Régularisation des sommes non distribuables	18 424	17 991	13 463	14 239	189 037
- Régularisation des sommes distribuables	96 240	132 572	55 416	90 727	189 656
Rachats					
- Capital	(1 933 320)	(2 604 963)	(1 179 315)	(2 284 873)	(4 622 737)
- Régularisation des sommes non distribuables	(14 724)	(14 417)	(22 495)	(23 042)	(154 581)
- Régularisation des sommes distribuables	(110 205)	(134 431)	(50 091)	(93 323)	(155 232)
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>(180 477)</u>	<u>210 029</u>	<u>(95 076)</u>	<u>(228 437)</u>	<u>1 200 065</u>
ACTIF NET					
En début de période	5 243 382	4 852 876	3 519 450	3 652 811	3 652 811
En fin de période	5 062 905	5 062 905	3 424 374	3 424 374	4 852 876
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	109 119	101 711	75 509	78 942	78 942
En fin de période	104 218	104 218	72 866	72 866	101 711
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>48,580</u>	<u>48,580</u>	<u>46,995</u>	<u>46,995</u>	<u>47,712</u>
TAUX DE RENDEMENT	<u>1,10%</u>	<u>1,82%</u>	<u>0,83%</u>	<u>1,56%</u>	<u>3,11%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 30 JUIN 2013

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV PLUS est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 Avril 1993 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 02 Avril 1993.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la SICAV PLUS est confiée à la société « TUNISIE VALEURS », le dépositaire étant « AMEN BANK ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Juin 2013, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30 Juin 2013 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2013, à D : 3.952.196 et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2013	% Actif net
Actions,valeurs assimilées & droits rattachés		37	53	0,00%
Actions, valeurs assimilées &droits rattachés admis à la cote		37	53	0,00%
<u>Actions</u>				
TPR	11	36	52	0,00%
TPR DA 2013	11	1	1	0,00%
Obligations des sociétés et valeurs assimilées		3 795 208	3 883 775	76,71%
Obligations des sociétés		913 500	934 449	18,46%
AMEN BANK 2006	1 000	40 000	40 724	0,80%
AMEN BANK SUB 2012 A	1 000	100 000	103 931	2,05%
ATL 2010/2 TV	1 000	100 000	102 138	2,02%
BTE 2010 B	600	54 000	55 987	1,11%
CIL 2010/2	700	42 000	43 187	0,85%
CIL 2011/1 TF	1 000	60 000	60 984	1,20%
TL 2011/1 F	1 000	60 000	60 159	1,19%
TL 2011/3 F	1 000	80 000	81 529	1,61%
TL 2012-2 B	500	50 000	51 171	1,01%
TL 2012/1 B TF	800	80 000	80 362	1,59%
UIB 2011/1 TR B	500	47 500	49 527	0,98%
UIB 2012/1 A	2 000	200 000	204 750	4,04%
Bons du Trésor Assimilables		2 881 708	2 949 326	58,25%
BTA MARS 2019 5.50%	200	198 400	201 100	3,97%
BTA MARS 2019 5.50%	25	24 800	25 138	0,50%

BTA 12/10/2018 5.50%	200	195 200	202 433	4,00%
BTA MARS 2016 5.25%	700	700 350	710 848	14,04%
BTA 07 2014 8.250%	200	203 757	213 361	4,21%
BTA 07 2014 8.250%	74	75 390	78 944	1,56%
BTA 07 2014 8.250%	169	172 175	180 290	3,56%
BTA 10 2013 6.10%	190	192 390	197 005	3,89%
BTA 10 2013 6.10%	350	354 403	365 880	7,23%
BTA 02-2015-7%	256	264 806	268 221	5,30%
BTA 04 2014 7.50%	166	173 796	168 923	3,34%
BTA 04 2014 7.50%	20	20 939	20 793	0,41%
BTA 11/08/2022 5.60%	100	95 709	99 698	1,97%
BTA 11/08/2022 5.60%	38	36 369	37 885	0,75%
BTA 11/08/2022 5.60%	30	28 713	29 909	0,59%
BTA 11/08/2022 5.60%	100	95 709	99 698	1,97%
BTA 05 2022 6.9%	25	24 400	24 600	0,49%
BTA 05 2022 6.9%	25	24 400	24 600	0,49%
Titres des Organismes de Placement Collectif		67 950	68 368	1,35%
Parts des Fonds Communs de Créances				
BIAT CREDIMMO 1	100	67 950	68 368	1,35%
Total		3 863 194	3 952 196	78,06%
Pourcentage par rapport au total des actifs				77,85%

Note 5 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 48.945 , pour la période allant du 01.04 au 30.06.2013, contre D : 30.525 pour la période allant du 01.04 au 30.06.2012 et se détaillent comme suit :

	Trimestre 2 2013	Trimestre 2 2012
<u>Revenus des actions et valeurs assimilées</u>		
- dividendes	2	2
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	11 159	7 295
<i>Revenus des titres émis par le tr sor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts	36 949	22 312
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif</u>		
<i>Revenus des parts des Fonds Communs de Créances</i>		
- intérêts	835	916
TOTAL	48 945	30 525

Note 6 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2013 à D : 1.028.327 contre D : 878.620 au 30.06.2012, et se détaille comme suit :

Désignation titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2013	% Actif net
Billets de trésorerie	350 000	345 835	346 298	6,84%
Tunisie factoring au 19/09/2013	350 000	345 835	346 298	6,84%
Dépôt à vue		678 594	682 029	13,47%
Amen bank pasteur		678 594	682 029	13,47%
Total général		1 024 429	1 028 327	20,31%
Pourcentage par rapport au total des actifs				20,26%

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.04 au 30.06.2013 à D : 7.214 contre D : 4.318 pour la période allant du 01.04 au 30.06.2012 et présente le montant des intérêts au titre du deuxième trimestre 2013 sur les dépôts à vue et les billets de trésorerie , et se détaille comme suit :

	Trimestre 2 2013	Trimestre 2 2012
Intérêts des dépôts à vue	3 435	2 206
Intérêts des billets de trésorerie pré-comptés	3 779	-
Intérêts des BTC	-	2 112
TOTAL	7 214	4 318

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30.06.2013 à D : 11.047, contre D : 6.926 au 30.06.2012 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du premier Avril au 30 Juin 2013 et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2013</u>	<u>30/06/2012</u>
Montant HT	11 014	6 905
TVA	1 983	1 243
Total TTC	12 997	8 148
Retenue à la source	1 950	1 222
Net à payer	11 047	6 926

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30.06.2013 à D : 2.414, contre D : 1.523 au 30.06.2012, et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2013</u>	<u>30/06/2012</u>
Redevance CMF	424	269
Retenues à la source à payer compte d'attente	1 950	1 222
TCL	-	3
	40	29
Total	<u>2 414</u>	<u>1 523</u>

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2013 à D : 12.997 contre D : 8.148 pour la même période de l'exercice précédent, et représente la commission de gestion facturée par Tunisie Valeurs au titre du deuxième trimestre 2013.

Note 11 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/04 au 30/06/2013 à D : 2.502 contre D : 1.062 pour la même période de l'exercice précédent, et englobe principalement la redevance du CMF.

Note 12 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2013 à D : 88.538 contre D : 65.500 à la même date de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2013</u>	<u>30/06/2012</u>
Solde des souscriptions et des rachats de la journée du 30 Juin	2 817	58 876
Obligations à encaisser	6 312	6 624
Vente BTA à encaisser	79 409	-
Total	<u>88 538</u>	<u>65 500</u>

Note 13 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 30 juin 2013, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2012

Montant	4 702 843
Nombre de titres	101 711
Nombre d'actionnaires	788

Souscriptions réalisées

Montant	2 720 880
Nombre de titres émis	58 846
Nombre d'actionnaires nouveaux	103

Rachats effectués

Montant	(2 604 963)
Nombre de titres rachetés	(56 339)
Nombre d'actionnaires sortants	(177)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(1 555)
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions titres	12 712
Régularisation des sommes non distribuables	(124)
Résultats antérieurs incorporés au capital (A)	150 033
Régularisation des résultats antérieurs incorporés au capital	3 698

Capital au 30-06-2013

Montant	4 983 524
Nombre de titres	104 218
Nombre d'actionnaires	714

(A) Suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 24 mai 2013.